



**Monsieur CARREYRE**

Directeur des Ressources Humaines  
Auchan Retail France

200 rue de la recherche

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

**Objet :** PROJET D'ACCORD DIALOGUE SOCIAL ARF

Monsieur,

Faisant suite aux différentes réunions paritaires, un dernier projet d'accord sur le dialogue social nous a été transmis le 14 octobre 2025. Malgré des courriers et demandes émanant de notre part pour des précisions et amendements, ce n'est que par un mail du 30 octobre que nous avons été sollicités pour exprimer d'éventuelles intentions de signature, sans plus d'engagement de votre part.

Nous ne pouvons pas considérer avoir été régulièrement sollicités, et votre décision unilatérale de mettre fin à toutes mesures de l'accord du dialogue social de 2019 ainsi que celle de passer à un mode dégradé sans aucune concertation ne nous conviennent pas.

Dans un esprit de responsabilité, afin de permettre la poursuite d'un dialogue social de qualité et d'éviter une détérioration des relations sociales et syndicales, les Organisations Syndicales que nous représentons sont en mesure de vous proposer une signature unanime du projet d'accord de dialogue social, uniquement sur la base de la version du projet transmis le 14 octobre 2025.

Nous vous invitons à considérer favorablement notre démarche d'ouverture au dialogue, et vous demandons une réponse avant le 12 décembre 2025. Sans réponse de votre part à cette date, nous considérerons que vous refusez cette opportunité de maintenir un dialogue social responsable.

Nous nous tenons bien sûr à votre disposition pour tous échanges complémentaires que vous estimeriez utiles.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères et cordiales salutations.

Bruno DELAYE  
Pour la CFTC

Gilles MARTIN  
Pour la CFDT

Gérald VILLEROY  
Pour la CGT

Franck MARTINAUD  
Pour FO

Hervé LOTTE  
pour le SEGA CFE-CGC